

# FAQ

Pour tout savoir sur les transports en commun à Strasbourg !

**Existe-t-il un outil spécifique pour me faciliter la vie dans les transports en commun à Strasbourg ?**

**Oui**, nous vous recommandons l'appli CTS. C'est l'outil « tout en un » pour simplifier vos déplacements dans l'Eurométropole de Strasbourg. Recherche d'itinéraires, prochains passages en temps réel, info trafic, achat de titres, une multitude de services sont disponibles sur l'appli. A télécharger sans attendre !



Pour télécharger l'appli scannez le QR code

**Je vais avoir droit à une bourse, mais je n'ai pas encore ma notification définitive. Puis-je malgré tout faire les démarches pour bénéficier d'un abonnement à tarif réduit ?**

**Oui**, avec votre notification de bourse conditionnelle vous pouvez entamer les démarches pour bénéficier d'une tarification solidaire. La notification conditionnelle est acceptée à la CTS jusqu'au 31 octobre de l'année en cours. Au-delà de cette date, seule la notification de bourse définitive sera acceptée.

De plus, si vous n'avez pas encore la notification de bourse conditionnelle, nous pouvons vous ouvrir des droits avec la notification définitive de l'année dernière. Les droits à la tarification solidaire pourront vous être octroyés jusqu'au 31 octobre 2024.

Autre bonne nouvelle : toutes les démarches sont possibles depuis l'agence en ligne. Pas besoin de se déplacer à l'agence de Strasbourg.

Bon plan : anticipez votre demande au maximum : vous éviterez la cohue de la période de rentrée 😊

**Mon abonnement ou mon ticket me permettent-ils de voyager avec les bus HIBUS circulant la nuit ?**

**Oui**, bien sûr, le réseau de nuit HIBUS qui circule le jeudi, vendredi et samedi soir est accessible avec un titre de transport CTS.



Pour plus d'info sur les lignes Hibus, scannez ce QR code

STRASBOURG  
AIME  
SES ÉTUDIANT·ES

Appli CTS



cts-strasbourg.eu

ALLO CTS 03 88 77 70 80

CTS

# FAQ

## Existe-il un tarif spécial étudiant ?

Il n'existe pas de tarif spécifique « étudiants », mais une **tarification solidaire** permettant de bénéficier de tarifs réduits accessibles en fonction de votre échelon de bourse ou de votre quotient familial.

## Existe-il un tarif spécial pour les boursiers ?

**Oui**, la tarification solidaire mise en place par l'Eurométropole de Strasbourg permet de bénéficier d'un tarif réduit sur l'abonnement CTS.

## Existe-t-il des titres de transports combinés ?

**Oui**, en fonction de vos besoins, vous pouvez opter pour un abonnement combiné avec le réseau de car Fluo Grand Est 67, avec la SNCF, avec le réseau allemand TGO de l'autre côté de la frontière ou encore choisir un Pass Mobilité, couplant tram, bus, TER, Vel'hop, l'autopartage et les parkings relais.



Pour plus d'infos sur les tarifs et les titres scannez ce QR code

# FAQ

## Doit-on résider dans l'Eurométropole de Strasbourg pour bénéficier de la tarification solidaire ?

**Non**, pas obligatoirement

## Où dois-je valider mon titre de transport ?

Si vous voyagez en tram ou avec les bus à haut niveau de service (bus G et H), il faut valider à quai.

Si vous voyagez dans les autres bus, la validation de votre titre de transport se fait dans le véhicule.

Dans tous les cas, pour voyager en règle, n'oubliez pas : la validation n'est pas une option !

## Je souhaite acheter un abonnement CTS. Comment faire ?

Très bonne idée ! En effet, les abonnements (mensuels ou annuels) offrent le tarif le plus avantageux pour un nombre de voyages illimités sur le réseau bus, tram, flex'hop, hibus, taxibus, etc...de la CTS.

Toutes les démarches sont possibles **en ligne**, sans vous déplacer. Quelques jours de traitement seront nécessaires pour obtenir votre abonnement à la maison (max 10 jours, en fonction des délais postaux).

Si vous voulez profiter de votre abonnement immédiatement, ne faites pas de démarche en ligne, rendez-vous à **l'agence commerciale** CTS située 9 place Saint Pierre le Vieux à Strasbourg, avec les pièces justificatives nécessaires



Pour plus d'infos scannez le QR code

# FAQ

## Je suis encore mineur(e), ai-je le droit à la gratuité ?

**Oui**, les jeunes de moins de 18 ans habitant l'Eurométropole de Strasbourg ou Kehl peuvent bénéficier d'un abonnement à 0€ jusqu'à leurs 18 ans.



Pour plus d'infos scannez le QR code

## Je suis mineur(e) et je vais être interne dans un établissement scolaire de l'Eurométropole de Strasbourg. Puis-je bénéficier de l'abonnement à 0€ ?

**Oui**, sur présentation de votre certificat de scolarité mentionnant votre statut d'interne vous pourrez bénéficier de la gratuité.

Si à la rentrée, vous n'êtes pas encore en possession de ce certificat, nous pourrons vous établir un abonnement à 0€ valable jusqu'au 31 octobre de l'année en cours au plus tard, le temps de nous soumettre le certificat de scolarité.

## Puis-je intégrer ma carte Badgéo et mon abonnement CTS à ma carte étudiante ?

**Non**, les technologies ne sont pas compatibles.

## Puis-je aller jusqu'à Kehl avec mon titre de transport CTS ?

**Absolument**, le titre de transport CTS (ticket ou abonnement) permet de voyager jusqu'à Kehl, en Allemagne, avec la ligne D. Le tram passe au-dessus du Rhin, ça vaut le détour 😊